

# Pages de Profils



Il est difficile de bien connaître la population du Nord-Pas-de-Calais avant 1801. A cette époque, 1,3 million d'habitants peuplent la région dont 787 000 dans le Nord et 517 000 dans le Pas-de-Calais. Deux siècles plus tard, ils sont plus de 4 millions : 2 565 000 dans le Nord et 1 460 000 dans le Pas-de-Calais.

Dans l'intervalle, la région Nord-Pas-de-Calais et son armature urbaine ont été marquées par l'essor du textile, du charbon et de l'acier, lesquels ont renforcé la métropole lilloise, les villes du Bassin Minier et les ports du littoral. En dépit de leur impact meurtrier et des destructions qu'elles ont engendrées, les guerres mondiales n'ont pas durablement altéré les foyers de peuplement de la région. Par contre, à compter des années 1970, les mutations économiques et le déclin des industries régionales modifient progressivement les équilibres démographiques du Nord-Pas-de-Calais. Au regard de ces évolutions historiques, la Métropole a gardé un rôle de locomotive pour la région, même si des espaces périurbains ou ruraux connaissent aujourd'hui un regain d'attractivité.

## Évolution de la population du Nord-Pas-de-Calais à travers deux siècles de recensements

Philippe Macquet

Philippe Rodriguez

Service études et diffusion



« Au cours de cette semaine les employés des villes et des villages déposeront dans toutes les maisons des imprimés que le chef de famille sera invité à remplir pour le lendemain.(...).

C'est le recensement général normal de la population française.(...) Le dernier recensement, qui eut lieu le 8 mars 1936, ne peut plus donner aucune lumière sur l'état du pays (...).

L'inventaire de notre population et celui des richesses matérielles qui subsistent doivent nous permettre de préparer le redressement général du pays avec toutes les chances de succès.(...).

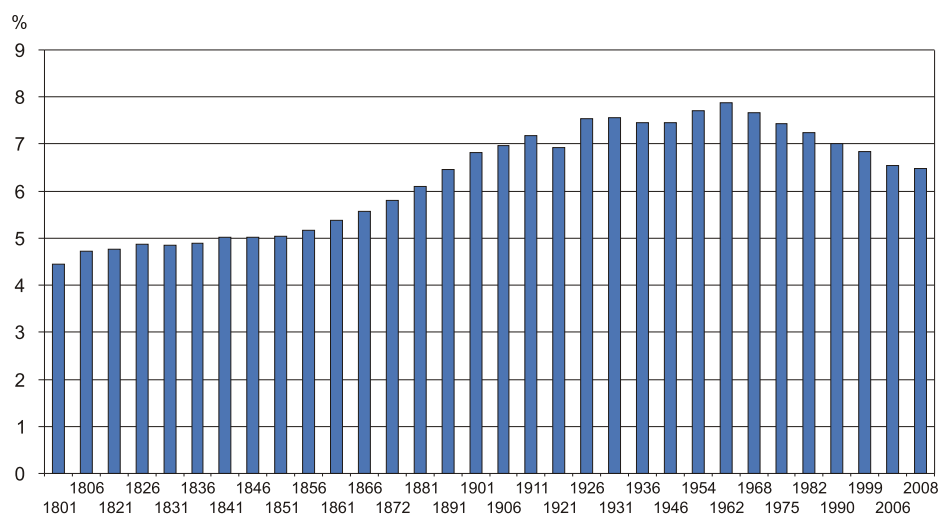
Tout le monde répondra en toute confiance au questionnaire qui nous est proposé. »

Cet article de *La Voix du Nord* du 5 mars 1946 rappelle l'importance historique du recensement pour connaître la population française et comprendre les évolutions économiques et sociales. Même si la population de notre pays, à l'époque gallo-romaine, peut être estimée à 8 ou 10 millions d'habitants, il faut attendre 1801 pour avoir une bonne mesure de la population de la France et de ses régions. À cette époque, la France compte 29 361 000 habitants et le Nord-Pas-de-Calais un peu plus de 1 300 000, soit 4,5 % de la population nationale. En 1962, cette part atteignait un pic à près de 8 % pour redescendre à 6,5 % actuellement, soit une proportion comparable à 1891 [Graphique](#).

## UNE CROISSANCE SOUTENUE DANS LES VILLES DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

Les évolutions démographiques des villes et des villages de la région sont marquées par leur propre histoire mais aussi par les guerres et les mutations économiques. Lille est, de longue date, la principale ville de la région en termes de population. Les Lillois étaient 65 000 en 1801 ; ils sont près de 225 800 aujourd'hui. Mais les territoires communaux ont également changé au cours du temps. Ainsi, Hellemmes et, plus récemment, Lomme ont fusionné avec Lille. Villeneuve d'Ascq, ville nouvelle créée en 1970, avec le rapprochement des communes d'Ascq, Annappes et Flers-Lez-Lille, a vu sa population exploser. Le Touquet Paris-Plage ne connaissait aucun habitant avant sa création en 1921 : elle compte aujourd'hui plus de 5 000 résidents à titre principal. À l'inverse, Saint-Omer compte en 2008 moins d'habitants qu'en 1801 : 15 000 contre 17 000 !

## Graphique : PART DE LA POPULATION DU NORD-PAS-DE-CALAIS DANS LA POPULATION FRANÇAISE DE MÉTROPOLE DE 1801 À 2008



Sources : recensements de la population (Insee), (population totale avant 1962, sans double compte entre 1962 et 1999, municipale en 2006 et 2008).

Dans la métropole lilloise, des villes comme Roubaix, Tourcoing, Wattrelos ou Marcq-en-Barœul ont vu leur population s'accroître, surtout à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec en particulier le négoce de la laine et l'industrie textile qui l'a suivi. De même, Lens et Liévin, petites villes de quelques milliers d'habitants en 1801, ont vécu la même explosion démographique suite à l'exploitation industrielle du Bassin minier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde guerre mondiale a pu, ponctuellement, enrayer l'évolution d'une ville ; les bombardements et destructions sur Dunkerque, Calais ou Boulogne-sur-Mer ont conduit à une baisse brutale de la population, suivie d'une remontée tout aussi soudaine avec la reconstruction et le retour des migrants. Une des villes les plus touchées, Dunkerque compte près de 33 000 habitants en 1926 et plus que 10 600 en 1946. L'industrialisation massive en fait très rapidement un port majeur du pays, avec 73 800 habitants dès 1968. Enfin d'anciennes villes comme Valenciennes, Cambrai, Douai ou Arras, ont connu un accroissement régulier jusque dans les années 1970.

Dans la période plus récente, les villes de l'agglomération lilloise connaissent une croissance plus soutenue tandis que la plupart des villes de l'Arc minier, en lien avec une reconversion économique, ont perdu des habitants, sauf des exceptions comme Valenciennes. Sur le littoral, les villes de Dunkerque et de Calais connaissent elles aussi une baisse significative [Tableau](#).

## LES PÔLES D'EMPLOI DESSINENT LES FOYERS DE PEUPEMENT... ET RÉCIPROQUEMENT

Le peuplement régional se trouve ainsi, sur longue période, modulé au fil des événements politiques et économiques. En dépit de leur violence, les épisodes meurtriers des guerres mondiales n'ont pas durablement altéré la localisation des foyers de peuplement de la région. À l'inverse, les mutations économiques, conditionnant l'implantation des entreprises et des emplois, ont largement redessiné les contours démographiques de la région. Une nouvelle tendance émerge aujourd'hui, celle de la métropolisation qui renforce l'intégration entre les villes et les agglomérations. La mobilité accrue de la population et l'imbrication des marchés du travail conduisent en effet à l'apparition d'aires métropolitaines à l'instar de l'aire métropolitaine de Lille [Pour en savoir plus](#).

En outre, bénéficiant d'une attractivité résidentielle, des espaces périurbains ruraux voient leur population augmenter. La côte d'Opale et l'arrière-pays du Montreuillois sont des exemples d'espaces qui, après un déclin historique, gagnent de nouveau des habitants. Bénéficiant notamment de l'arrivée de personnes retraitées et des venues saisonnières de touristes, le sud du littoral voit aussi ses emplois s'accroître.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET DE SES PRINCIPALES VILLES DE 1801 À 1906

Unité : nombre

|                                  | 1801             | 1826             | 1846             | 1866             | 1886             | 1906             |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Nord</b>                      | <b>787 420</b>   | <b>955 108</b>   | <b>1 123 599</b> | <b>1 376 048</b> | <b>1 709 641</b> | <b>1 852 260</b> |
| Lille                            | 65 000           | 81 736           | 98 261           | 158 345          | 193 108          | 214 754          |
| Roubaix                          | 8 820            | 13 132           | 31 039           | 65 091           | 100 299          | 121 017          |
| Tourcoing                        | 10 744           | 16 628           | 26 834           | 38 262           | 58 008           | 81 671           |
| Villeneuve d'Ascq                | 1 191            | 1 588            | 1 943            | 2 232            | 2 713            | 2 956            |
| Wattrelos                        | 3 245            | 4 485            | 8 736            | 13 113           | 17 118           | 27 503           |
| Marcq-en-Barœul                  | 2 685            | 2 967            | 3 937            | 7 335            | 9 418            | 11 520           |
| Dunkerque                        | 22 270           | 24 517           | 27 355           | 33 083           | 38 025           | 38 287           |
| Valenciennes                     | 18 452           | 19 841           | 22 040           | 24 344           | 27 575           | 31 759           |
| Cambrai                          | 15 010           | 17 031           | 20 648           | 22 207           | 23 881           | 27 832           |
| Douai                            | 17 433           | 19 880           | 20 483           | 24 105           | 30 030           | 33 247           |
| Maubeuge                         | 4 784            | 6 044            | 7 328            | 10 877           | 18 329           | 21 520           |
| <b>Pas-de-Calais</b>             | <b>517 454</b>   | <b>636 762</b>   | <b>689 525</b>   | <b>743 289</b>   | <b>868 251</b>   | <b>1 004 615</b> |
| Arras                            | 19 958           | 22 173           | 26 956           | 25 749           | 26 914           | 24 921           |
| Lens                             | 2 365            | 2 580            | 2 807            | 5 738            | 11 780           | 27 744           |
| Calais                           | 9 667            | 14 416           | 22 550           | 30 021           | 58 969           | 66 627           |
| Boulogne-sur-Mer                 | 10 685           | 19 314           | 30 994           | 40 251           | 45 916           | 51 201           |
| Liévin                           | 1 038            | 1 311            | 1 432            | 2 075            | 10 718           | 22 070           |
| Saint-Omer                       | 17 000           | 19 016           | 21 078           | 21 869           | 21 266           | 20 993           |
| <b>Région Nord-Pas-de-Calais</b> | <b>1 304 874</b> | <b>1 591 870</b> | <b>1 813 124</b> | <b>2 119 337</b> | <b>2 577 892</b> | <b>2 856 875</b> |

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET DE SES PRINCIPALES VILLES DE 1926 À 2008

Unité : nombre

|                                  | 1926             | 1946             | 1968             | 1999             | 2008             |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Nord</b>                      | <b>1 911 901</b> | <b>1 862 740</b> | <b>2 418 847</b> | <b>2 555 020</b> | <b>2 564 959</b> |
| Lille                            | 220 209          | 207 340          | 238 554          | 212 597          | 225 784          |
| Roubaix                          | 117 209          | 100 978          | 114 547          | 96 984           | 95 893           |
| Tourcoing                        | 81 379           | 76 080           | 98 755           | 93 540           | 92 614           |
| Villeneuve d'Ascq                | 3 127            | 3 553            | 26 178           | 65 042           | 62 717           |
| Wattrelos                        | 29 032           | 28 796           | 43 754           | 42 753           | 41 829           |
| Marcq-en-Barœul                  | 16 145           | 22 271           | 35 136           | 37 177           | 38 874           |
| Dunkerque                        | 32 945           | 10 575           | 73 797           | 70 850           | 68 292           |
| Valenciennes                     | 40 023           | 38 684           | 46 626           | 41 278           | 42 656           |
| Cambrai                          | 29 193           | 26 129           | 37 584           | 33 738           | 32 346           |
| Douai                            | 38 627           | 37 258           | 49 187           | 42 796           | 42 413           |
| Maubeuge                         | 23 338           | 20 859           | 32 028           | 33 546           | 32 374           |
| <b>Pas-de-Calais</b>             | <b>1 162 242</b> | <b>1 157 368</b> | <b>1 397 099</b> | <b>1 441 568</b> | <b>1 459 531</b> |
| Arras                            | 29 719           | 33 345           | 49 180           | 40 590           | 42 780           |
| Lens                             | 30 155           | 34 342           | 41 874           | 36 206           | 36 120           |
| Calais                           | 71 629           | 50 048           | 74 624           | 77 333           | 74 817           |
| Boulogne-sur-Mer                 | 52 839           | 34 885           | 49 288           | 44 859           | 43 757           |
| Liévin                           | 24 054           | 28 875           | 35 853           | 33 427           | 32 026           |
| Saint-Omer                       | 19 774           | 18 106           | 18 205           | 15 747           | 15 022           |
| <b>Région Nord-Pas-de-Calais</b> | <b>3 074 143</b> | <b>3 020 108</b> | <b>3 815 946</b> | <b>3 996 588</b> | <b>4 024 490</b> |

Le contour des villes a pu être modifié au cours du temps.


Sources : recensements de la population (population totale avant 1962, sans double compte entre 1962 et 1999, municipale en 2008) (Insee).


### Une pratique très ancienne

Les recensements remontent à la plus haute Antiquité. Par les vestiges des civilisations anciennes (Babylone, Assyrie, Égypte, Grèce), on en retrouve des traces comme celui d'Aménophis II vers 1400 av. J.C. effectué pour les besoins de main d'œuvre dans la construction des pyramides ou, plus ancien encore, en Mésopotamie vers 3000 av. J.C. Rome allait fournir l'origine de l'appellation française avec le cens : dénombrement servant de base au recrutement dans l'armée, à la délimitation des droits politiques, au calcul des impôts puis à l'élaboration d'un état civil.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, François I<sup>er</sup> prescrit aux prêtres de tenir le registre des baptêmes, mariages et enterrements, sous le contrôle de l'administration royale : une façon d'estimer l'évolution de la population française sans la recenser. En 1667, Louis XIV recommande d'établir un double-registre d'état civil à des fins de dénombrement de la population française. Les méthodes utilisées à l'époque ne permettent cependant pas de connaître précisément la population française.

### Après la Révolution, les recensements se font régulièrement

À la révolution, l'enregistrement des habitants est confié aux maires désormais officiers de l'état civil. Le XIX<sup>e</sup> siècle marque ainsi le début d'une longue série de recensements quinquennaux que seules les guerres ont perturbé. Ainsi, en 1801, a lieu le premier dénombrement général effectué par le Bureau de Statistique créé par Lucien Bonaparte  [illustration 1](#).

Au fil des recensements, des aménagements complètent le dispositif. On peut citer le contrôle par sondage d'un document sur dix en 1817 ou la séparation de la population non domiciliée et des catégories comptées à part (collectivités, casernes, couvents, etc.) dès 1841. En 1856 la "feuille de ménage" apparaît (appelée aujourd'hui "feuille de logement", elle permet de connaître le lien entre les occupants et les caractéristiques du logement). Quant au bulletin individuel, il faut attendre 1876 pour qu'il soit introduit (le bulletin individuel permet de caractériser chaque habitant : sexe, âge, formation, emploi...). Les techniques d'exploitation évoluent également avec l'utilisation de machines à cartons perforés dès 1896, remplacées par des machines électromécaniques puis des classi-compteurs imprimeurs jusqu'en 1940  [illustration 2](#).

### Une place grandissante de 1946 à 1999

En 1946, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ses directions régionales voient le jour. Un grand défi les attend : réussir le recensement au lendemain d'une guerre mondiale dont les conséquences sur la population française étaient encore mal connues. La nouvelle direction instaure une « organisation scientifique du travail ». Depuis, les recensements se succèdent mais à un rythme irrégulier : entre 1954 et 1999, sept recensements sont réalisés dans un intervalle variant de 6 à 9 ans.

Jusqu'en 1982, une partie seulement des questionnaires recueillis lors des recensements était saisie : d'abord un bulletin individuel sur vingt, puis un sur cinq. Cette pratique ne répondait pas aux besoins départementaux et communaux. Ainsi, la population par âge des communes n'était pas disponible, alors qu'elle était indispensable pour décider de l'implantation de très nombreux équipements, comme les écoles ou les hôpitaux. En 1990, la mise en place d'un « exhaustif léger » est adoptée : tous les bulletins sont exploités sur les principales données. Parallèlement, avec l'informatisation, les opérations de saisie et de chiffrement évoluent : désormais on "dialogue" avec l'ordinateur pour améliorer la qualité de l'information collectée.

Mais ces progrès techniques sont insuffisants face à des évolutions sociodémographiques qui s'accroissent et deviennent plus difficiles à appréhender ou anticiper. Neuf ans séparent les recensements de 1990 et 1999 ; de plus, ils sont coûteux en moyens financiers et humains. L'Insee engage une réflexion pour mettre au point une nouvelle méthode en concertation avec le Conseil national de l'information statistique. Le recensement de 1999 marquera la fin des recensements exhaustifs.

### Une révolution dans la manière de recenser la population

Initiée en 2004, la nouvelle méthode de recensement met en œuvre une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes en fonction d'un seuil de population à 10 000 habitants. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans : la totalité de la population et des logements est concernée. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, un échantillon de la population est recensé chaque année : environ 8 % de la population et des logements. Au bout de 5 ans, l'ensemble du territoire français est pris en compte, et 70 % environ des habitants sont recensés. Ainsi, les statistiques élaborées à partir du cumul des enquêtes annuelles de recensement sont représentatives de l'ensemble de la population. Cette nouvelle méthode a permis de diffuser des résultats complets dès 2009. Depuis, chaque année, les chiffres de populations légales sont mis à jour ainsi que des données détaillées à tous niveaux géographiques, ce qui n'était pas possible avec l'ancien mode de collecte.

#### ILLUSTRATION 1



Le 26 floréal de l'an VIII (16 mai 1800), Lucien Bonaparte, alors ministre de l'Intérieur, prescrit, dans une circulaire, d'opérer le dénombrement de la population. Ainsi, le recensement de 1801 est réalisé de façon centralisée et ses résultats publiés, c'est pourquoi il est considéré comme étant le premier recensement moderne. La population française sera évaluée à plus de 27,3 millions : 14 millions de femmes et 13,3 millions d'hommes.

## MODESTE PROGRESSION DE LA POPULATION RÉGIONALE

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Nord-Pas-de-Calais compte un peu plus de 3 millions d'habitants. Quelque soixante ans plus tard, la population régionale dépasse les 4 millions. L'évolution démographique de la région, si importante fût-elle de 1946 à 2008, reste inférieure de 20 points à l'accroissement national, respectivement 33 % et 53 %. C'est à partir du début des années soixante que la croissance démographique de la région n'a cessé de se dégrader sous l'effet conjugué du ralentissement du mouvement naturel, solde entre les naissances et les décès, et de l'accroissement du déficit migratoire, solde entre les entrées et les sorties du territoire régional. Ce passif migratoire se caractérise plus par une faible capacité attractive que par une émigration importante.

## LE NORD-PAS-DE-CALAIS, RÉGION D'IMMIGRATION

Depuis toujours, le Nord-Pas-de-Calais est une terre d'accueil attirant au fil du temps des populations de nationalités très diverses. Au siècle dernier, les Belges et les Polonais furent les deux nationalités étrangères prédominantes dans la région. On estimait leur nombre à 200 000 Belges en 1900 et 150 000 Polonais avant la deuxième guerre mondiale. Depuis, leur nombre a beaucoup diminué : retour au pays pour les premiers et acquisition de la nationalité française pour les seconds. Aujourd'hui, on ne compte plus que 19 000 Belges et 9 000 Polonais. Après la fin de la seconde guerre mondiale, la main d'œuvre fait défaut. Il faut faire appel à de la main d'œuvre étrangère, en particulier des Italiens, pour reconstruire l'économie détruite par cinq années de conflit. Actuellement, 13 000 Italiens résident dans la région.

À partir de 1960, les Portugais mais surtout les Maghrébins viennent travailler dans les mines et l'automobile. Cette immigration qui était au départ surtout économique devient très vite familiale. Avec le regroupement familial et la traditionnelle forte fécondité de ces familles, cette communauté devient plus nombreuse que la communauté belge : 41 600 Algériens, 36 100 Marocains et 3 500 Tunisiens.

## Quel avenir pour le recensement ?

Le recensement reste une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalités des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, organisation des services de santé, politique de prévention des risques, etc ... C'est un instrument de mesure incontournable pour les décideurs locaux ou nationaux désireux de connaître les évolutions sociodémographiques et les anticiper.

Avec l'avènement du web, l'Insee s'intéresse fortement à une collecte par internet : si le recensement n'est pas encore possible par cette méthode, il est envisageable dans un futur proche à l'image d'autres pays occidentaux comme le Canada.

### ILLUSTRATION 2



Les classi-compteurs imprimeurs de la Statistique générale de la France, début du XX<sup>e</sup> siècle (Photo SGF).

## DE MOINS EN MOINS DE FAMILLES NOMBREUSES

Fécondité plus élevée qu'ailleurs, attachement plus grand aux valeurs familiales... autant de raisons pour expliquer que le Nord-Pas-de-Calais compte plus de familles nombreuses que les autres régions françaises et qu'elles y sont aussi en moyenne plus grandes. En 2007, dans la région, les couples avec 3 enfants ou plus représentent 14 % des familles, soit bien plus que la moyenne nationale qui se situe à 10 %.

Cette spécificité tend toutefois à s'estomper. En 1962, la région comptait 171 000 familles de trois enfants ou plus, elles sont moins de 148 000 de nos jours.

À cette baisse du nombre de familles nombreuses s'ajoutent les phénomènes grandissants de la décohabitation (séparations, divorces) et du vieillissement (personnes isolées) qui ont des conséquences directes sur un besoin en logements plus criant.

### ***Pour en savoir plus***

#### **Sur les résultats récents du recensement :**

- « Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines », Insee, *Insee Première*, n°1333, janvier 2011.
- « Bilan démographique 2010 - La population française atteint 65 millions d'habitants », Insee, *Insee Première*, n° 1332, janvier 2011.
- « Recensement à la loupe, 2008 : stabilité de la population régionale », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n°87, janvier 2011.
- « La population des zones urbaines sensibles », Insee, *Insee Première*, n°1328, décembre 2010.
- « Les migrations résidentielles dans le versant français de l'Aire métropolitaine de Lille », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossier de Profils*, n°100, novembre 2010

#### **Sur l'histoire des recensements et de la statistique :**

- « Le Nord-Pas-de-Calais à très grande vitesse... 1946 -1996 », *L'album de la région*, Insee, 1996.
- « L'histoire de l'Insee ou la conquête du chiffre », <http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/connaitre/histoire-insee.pdf>

Directeur de la publication : Daniel HUART

Service Administration des Ressources : Ariel PÊCHER

Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE

Service Statistique : François CHEVALIER

Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL

Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE

Correcteur réviseur : Dominique ALIQUOT

Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT

Graphistes : Lambert WATRELOT, Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE

CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Janvier 2011 - © Insee - Code Sage PRO118820

Imprimé par la Direction Régionale du Nord-Pas-de-Calais